



Un club jeune, mais déjà incontournable... !

L'ASTT Lyon 6 offre, depuis 2009, la possibilité de pratiquer le Tennis de Table, en loisir comme en compétition, aux habitants du 6^e arrondissement de Lyon et au-delà.

La politique du club est axée sur des valeurs fondamentales : convivialité, plaisir du jeu, respect d'autrui, recherche de progression individuelle et collective.

Une structure solide et pérenne

L'ASTT Lyon 6 est organisée avec un Bureau de 12 membres bénévoles, et un staff technique incluant 6 entraîneurs diplômés (ou en formation), certains étant salariés (à temps partiel) du club.

Le budget annuel prévisionnel est d'environ 25 000 euros.

Les recettes sont principalement assurées par les cotisations des adhérents (85%) et les inscriptions aux stages organisés pendant les vacances scolaires pour les jeunes et pour les adultes.

Les dépenses sont essentiellement liées aux frais d'encadrement technique et à l'achat de matériel.

Lieux de pratiques, créneaux et équipes

L'ASTT Lyon 6 bénéficie de 3 lieux pour pratiquer le tennis de table :

- deux gymnases municipaux (Tronchet et Crillon)
- un gymnase scolaire (Collège Bellecombe) via une convention de partenariat avec l'établissement.

Les créneaux de pratique sont répartis dans la semaine : lundi, mardi, jeudi (soirs), samedi (matin)

Depuis 2009, l'ASTT Lyon 6 est engagée dans les compétitions FFTT.

En 2016/2017, 11 équipes sont engagées en compétition :

- 4 équipes au niveau régional et pré-régional
- 7 équipes au niveau départemental



Les compétitions par équipes ont lieu le samedi (gymnase Crillon – niveau Régional) ou le dimanche (gymnase Tronchet – niveau départemental).

Enfin, l'ASTT Lyon 6 est également présente au niveau des jeunes (benjamin à junior) avec des joueurs engagés dans les différentes compétitions (Circuit Jeunes, Critérium fédéral, etc.), avec des résultats prometteurs.

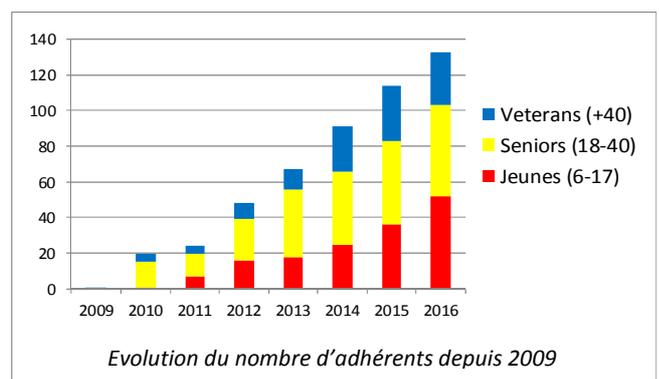
Un vivier d'adhérents en pleine expansion

L'ASTT Lyon 6 est, depuis sa création, l'un des clubs de Tennis de Table les plus dynamiques de la région, ainsi que l'une des associations qui montent dans le 6^e arrondissement.

En 2016, le club comptait près de 140 licenciés, dont plus de la moitié résidant dans le 6^e.

Avec plus de 50 enfants en 2016, le club investit fortement sur la formation des jeunes et contribue largement à l'expansion du Tennis de Table dans l'agglomération lyonnaise.

En plus du partenariat avec le collège Bellecombe, l'ASTT Lyon 6 cherche à développer la pratique auprès des jeunes en se rapprochant des écoles et collèges de l'arrondissement.





Pourquoi nous rejoindre ?

Pour contribuer à notre croissance et au développement des jeunes du 6^e ... !

Le club a grandi fortement depuis sa création, et avec cette croissance, il est important de pérenniser les structures. Les besoins en matériel augmentent année après année (tables homologuées FTTT, matériel d'entraînement, équipements pour les plus jeunes, balles d'entraînement et de compétition...), et le club souhaite garder un niveau de cotisation raisonnable pour les adhérents.

De plus, en axant notre effort vers les jeunes, et en essayant de multiplier les partenariats et créneaux auprès des groupes scolaires et collèges, nous souhaitons continuer à renforcer notre cellule technique avec des entraîneurs diplômés (ou en formation) afin d'assurer un encadrement de qualité, tant au niveau humain que technique.



Pour une communication directe auprès de nos adhérents et de leurs familles...



L'ASTT Lyon 6, ce sont plus de 70 familles vivant dans le 6^e, et plus de 120 si on y ajoute les communes limitrophes (Villeurbanne, Caluire, autres arrondissements de Lyon).

Grace à une activité importante sur les moyens de communication numériques, nos adhérents sont régulièrement informés de l'activité du club (emails, posts sur le site web, fil Twitter [@asttlyon6](https://twitter.com/asttlyon6)) et cela offre une visibilité importante à tous les partenaires du club.

Notre site internet, www.asttlyon6.com, disponible en version classique ou mobile, vous permettra aussi de gagner en visibilité, non seulement au sein du club, mais également auprès de tous les amateurs de tennis de table de l'agglomération, qui viennent régulièrement nous rendre des visites virtuelles.

Comment participer au développement du club ?

2 formules sont possibles pour participer au développement du club et devenir l'un de nos partenaires :

Mécénat (particuliers ou professionnels) : contribution sans contrepartie directe, par le biais d'un versement direct dont une part est déductible via un crédit d'impôt (60% de déduction pour les entreprises, 66% pour les particuliers).

Exemples (entreprise) : pour 100 € versés, déduction de 60 € (coût réel de 40 €), pour 500 €, coût réel de 200 €.

Sponsoring (professionnels uniquement) : contribution (subvention directe ou dons en nature selon le type d'activité), donnant lieu à une contrepartie promotionnelle du sponsor.

Ex : bannière et lien sur le site internet du club et dans les emails adhérents, affichage lors des compétitions (bannières, tracts), communication sur le maillot des équipes du club (11 équipes, 14 journées de championnat).

N'hésitez plus, venez rejoindre l'une des associations les plus dynamiques du 6^e et participer au développement sportif de nombreux habitants, jeunes ou moins jeunes, de notre arrondissement... !

Contact : par email (contact.partenaires@asttlyon6.com), par téléphone auprès de notre bureau.

Président : Olivier Moynot (06 17 98 16 24), Commission Partenariat : Vincent Azibert (06 80 35 04 09)

